

PEINTURE ET DE SCULPTURE

URE ET DE SCULPTURE

Dossier Concernant un ~~don~~ tableau
de J. F. Navez, offert en don par M. Poucet
recu par l'entremise de M^r Paul Lambotte.

N^o 3854

P.M.

DATE

I. 6. 3284

ANALYSE

D'ORDRE

DE LA PIÈCE

Reux le 14 9^e 1844

et Pouvoir le Ministre
de l'Intérieur & de l'Instruction
publique

En réponse à votre lettre
du 12 C^e (ad^e de B. A.
N^o 26122 / Pour
avoir l'honneur de vous
faire connaître que le
portrait peint par
J. T. Mayer & Lemaire
à l'Etat Belge par
M. Henri Doucet a
été présenté, à la
Commission de l'Assemblée
au nom de l'exposant - leur
grand ouche - par

82

M^r Laurent Lambeth
(demeurant 8 rue de
l'Industrie à Paris),
Compagnement avec la
père & la mère —

Paul L.

~~G. L. L.~~ L. L. L.

L. L. L.

L. L. L.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 26128

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro
de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Adminis-
tration.

ANNEXE

SOMMAIRE :

Bruxelles, le 12 ^{9^h} ₂ 1894.

R: 14/9^h
Messieurs,
J'ai l'honneur de vous faire con-
naître, en réponse à votre lettre du 2 cou-
rant, que vous êtes autorisés à placer
dans les collections de l'Etat le Portrait
offert par feu Henri Boucet, veuve de
J. F. Navez.

Je vous serais obligé, Messieurs, de
me faire savoir à quel membre de la fa-
mille de feu Boucet devrait être adressée
la lettre de remerciement au sujet de ce don.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre,
J. Buol

A la Commission directrice des Musées de peinture
et de sculpture de l'Etat.

Russell 2^d 9th 1896

À Monsieur L. Mimitte
de l'Intérieur & de l'Instruction
publique

E. V.

Monsieur avec l'honneur
de vous faire connaître
que Monsieur Roux,
Ducet, domicilié
à la dernière rue
Legis à l'Etat Bel
ge, par ses depu-
tés du Musée de l'Etat,
le portrait de son
grand père peint
par J. T. Mayer.

\$

Cet ouvrage a été soumis,
à l'examen de la Commis-
sion Directrice qui est
si en il plus prompt
plus dans les collections
de Musée de peinture.

Pour vous prier
Messieurs le Ministre de
Veuillez bien vous
accorder, à ce sujet,
l'autorisation nécessaire.

~~et pour vous en~~
~~l'approuver à vous~~
~~de vous d'adresser les~~
Remerciement d'usage
à la famille des généreux
donateurs & pour vous
prier d'agréer
à l'avance
L'honneur

Vous prier de
vous en faire
à l'occasion

Bruxelles. 18 octobre 1884.

Monsieur le Président

Monsieur Henri Doncet, mon grand-oncle regretté, décédé le 1^{er} septembre dernier, me charge, conjointement avec mon frère et ma sœur, par un testament daté du 10 Janvier 1889, d'une disposition qui concerne le Musée Royal de peinture.

Voici copie de cette disposition :
"Je donne et lègue à l'Etat Belge

à M. Tétis, président de la Commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture

" pour être déposé au Musée de l'Etat,
" à Bruxelles, le portrait de ma grand
" mère peint par J. F. Navez. -- Monsieur
" Navez ayant été un ami de mes
" parents je désire que cette œuvre
" figure au Musée parce que je la
" considère comme une des meilleures
" de cet artiste "

Je vous prie, Monsieur le Président,
de me dire quelles formalités devront
être accomplies par nous en cas
d'acceptation de ce legs par l'Etat?

Veuillez agréer les assurances de
mes sentiments très respectueuse-
ment dévoués
Paul Gambotte
8 Rue de l'Industrie